

**VILLE DE CIRES-LÈS-MELLO**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE  
L'OISE

—  
Arrondissement de Senlis

—  
CANTON DE  
MONTATAIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS**

—  
N° 2025-01

**OBJET : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-cinq, le 06 janvier à 19h00 heures, le conseil d'administration du C.C.A.S, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, Président.

**Etaient présents :**

Alain GUÉRINET,  
**Président,**

Caroline MARTIN, Ingrid TUQUET, Fabien DELVALLET, Sandrine GRESSIER, Jean-Claude DAUTOIS, Josiane VANDRIESSCHE

**Membres élus du conseil d'administration.**

Amandine CARON, Danielle KNEPPER, Marie-Josée MARTIN, Pascale CHILTE, François PETIT,

**Membres nommés du conseil d'administration.**

**Était absent :** Laurent MOULD

**Secrétaire de séance :** Caroline MARTIN

Date de convocation : 27 décembre 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de présents : 12

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 12

Nombre d'absents : 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-23,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L.123-6, L.123-10 à L.123-12,

Le Président installe dans ses fonctions le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale selon les éléments suivants,

Après en avoir délibéré,

Adopte la décision suivante : à l'unanimité

**Article unique** : Le Président installe dans ses fonctions le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale selon les éléments suivants,

Le Conseil Municipal dans sa séance du 19 décembre 2024, a désigné en qualité de membres élus au Conseil d'Administration du C.C.A.S :

- Caroline MARTIN
- Ingrid TUQUET
- Fabien DELVALLET
- Sandrine GRESSIER
- Jean-Claude DAUTOIS
- Josiane VANDRIESSCHE

Le Président, a confirmé les six autres membres :

- Amandine CARON
- Danielle KNEPPER
- Marie-Josée MARTIN
- Pascale CHILTE
- François PETIT
- Laurent MOULD

Fait, délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Alain GUÉRINET

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en

sous-préfecture

De l'affichage le

Et de la publication